

Vous êtes assistant(e)
maternel(le) ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu...

... **D'INFORMATION** pour :

- vous renseigner sur **votre statut** (droits, devoirs, salaires, congés payés, formation...), la **procédure d'agrément**, le démarrage de votre métier, le **développement de l'enfant**...

... **D'ÉCOUTE, D'ÉCHANGE et DE RENCONTRE** pour :

- vous accompagner sur un **accueil en cours** ;
- **rompre l'isolement** lié à votre métier ;
- partager vos expériences avec d'autres professionnel(le)s lors des **matinées d'éveil** ;

... **D'ACCOMPAGNEMENT et de LIEN** pour :

- développer un **savoir théorique**, un **savoir-faire** et un **savoir-être**.



Conception graphique : Questembert Communauté - Crédits illustrations : Adobe Stock

Relais Petite Enfance

Bureau de QUESTEMBERT

13 Boulevard Saint-Pierre
56230 Questembert
02 97 26 17 52
rpequestembert@qc.bzh

Bureau de MALANSAC

Rue du petit village
56220 Malansac
02 97 66 10 33
rpemalansac@qc.bzh



CIAS
QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ

Horaires d'ouverture au public
sur www.questembert-communaute.fr

Nos partenaires :



Relais Petite Enfance



CIAS
QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ

Vous êtes parents
ou futurs parents ?

Le Relais Petite Enfance est ...

... un **GUICHET UNIQUE** pour :

- vous renseigner sur les différents **modes d'accueil** (individuel et collectif) tels que Assistantes maternelles, multi-accueil, micro crèche, Maison d'Assistants Maternelles...

- vous accompagner dans vos choix en fonction de vos besoins, de vos valeurs et de vos souhaits



« Le Relais favorise la communication entre parents, assistantes maternelles et enfants tout en apportant individuellement des réponses à leurs attentes ».

... un lieu **D'INFORMATION** et **D'ACCOMPAGNEMENT** pour :

- vous informer sur les démarches administratives en cas d'emploi d'une assistante maternelle (contrat de travail, aide financière, déclaration Pajemploi, convention collective...)

- échanger sur l'accueil de votre enfant et vous soutenir dans votre rôle de parents

- bénéficier ponctuellement de temps festif avec votre enfant

